



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 20 mars 2020

Coronavirus / Covid-19

Le Département mobilisé

Hervé Gaymard, Président du Département, les Conseillers départementaux, comme tous les agents de la collectivité, sont mobilisés face à la crise sanitaire et épidémique inédite qui touche notre pays. Pour répondre aux besoins d'intérêt général et assurer la continuité du service public départemental, le télétravail des agents est systématisé sauf dans les missions où cela n'est pas possible, notamment pour les routes, certaines activités du service social ou encore le laboratoire d'analyses vétérinaires départemental. Une cellule de suivi se réunit au quotidien, et en tant que de besoin, pour faire le point sur l'évolution de la situation et adapter l'organisation des services.

Le Département maintient la continuité de service aux usagers

En raison des mesures de confinement mises en place pour limiter la propagation du virus covid-19, les services du Département sont fermés au public **mais restent accessibles aux usagers par téléphone et par courriel.**

Concernant les services sociaux

Des visites, sur rendez-vous, restent possibles pour certaines situations, comme c'est le cas pour la vaccination des enfants de 0 à 6 ans.

À la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'accueil téléphonique reste ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Les usagers peuvent également adresser un message à : mdph@mdph73.fr

Sur place, des boîtes aux lettres sont à la disposition des usagers pour le dépôt de document. L'instruction et l'évaluation des dossiers sont maintenues.

La Protection maternelle infantile (PMI) apporte une attention particulière au maintien de l'offre d'accueil de la petite enfance, et notamment pour les assistants maternels à domicile pour lesquels une augmentation de la capacité d'accueil peut être accordée en fonction des besoins. Pour chaque demande d'agrément des assistants maternels, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, le Département apporte des réponses adaptées.

Les liaisons avec les partenaires de santé (maternité, hôpitaux) sont évidemment maintenues afin d'assurer le suivi des enfants.

Les professionnels de la PMI du Département restent par ailleurs à la disposition des femmes enceintes et des jeunes parents pour les accompagner.

En matière de solidarité, les aides financières individuelles continuent d'être attribuées aux demandeurs en mettant la priorité sur les secours alimentaires.

Pour contacter les services sociaux, consultez toutes les informations pratiques sur savoie.fr

Concernant les collèges

Depuis le 16 mars, **9 des 38 collèges publics de Savoie restent ouverts pour accueillir les enfants des personnels prioritaires.** Le Département mobilise ses agents pour y assurer un service de propreté et d'hygiène. Une mutualisation des lieux d'accueil pour les écoliers et les collégiens se met en place progressivement en privilégiant les locaux des collèges dans les communes rurales dépourvues de moyens pour la surveillance et l'entretien des établissements.

.../...

Certains personnels des collèges peuvent être sollicités pour intervenir dans d'autres structures départementales.

Des agents d'entretien et de cuisine seront ainsi mobilisés dès le lundi 23 mars au Foyer départemental de l'enfance.

Pour assurer une continuité des enseignements à distance, le Département, en lien avec les référents numériques des collèges, a mis en œuvre le **prêt de tablettes numériques** aux familles ne disposant pas du matériel suffisant. Pour faciliter ces échanges entre professeurs, élèves et familles, **la plateforme numérique (ENT) « Ma classe en Savoie », déployée dans 31 collèges, monte en puissance** afin de garantir un service optimum. Pour les collèges qui n'adhèrent pas à cet ENT, ils bénéficient toutefois d'un logiciel de vie scolaire rendant un service similaire, subventionné en partie par le Département.

Les chantiers de maintenance ou de restructuration des collèges sont actuellement à l'arrêt à la demande des entreprises qui ne sont plus en mesure de les assurer dans des conditions de sécurité acceptables pour leur personnel, mais les agents poursuivent, en télétravail, toutes les études et procédures relatives aux chantiers dans les bâtiments afin de permettre une relance de l'activité dès la fin de la crise sanitaire.

Concernant la gestion des routes départementales

Les agents poursuivent leurs activités de surveillance du réseau routier, en réalisant des patrouilles régulières, et continuent d'assurer la sécurité des usagers. Avec l'appui des entreprises partenaires, ils répondent présents sur les interventions en urgence suite à un incident (risque naturel, accident...).

Côté travaux, pratiquement tous les chantiers sont à l'arrêt à la demande des entreprises, et là aussi, les agents poursuivent toutes les études et procédures relatives aux chantiers routiers afin de permettre une reprise de l'activité en sortie de crise.

Concernant le patrimoine et la culture

Les locaux des Archives départementales sont fermés mais l'accès numérique à toutes les ressources est toujours possible 24h/24 et 7j/7 sur savoie-archives.fr. Une exposition virtuelle rendant hommage aux soldats Savoyards de la Grande guerre est également accessible sur : 1914-1918.savoie-archives.fr

Bien que les 173 bibliothèques et médiathèques du réseau Savoie-biblio soient fermées, il est possible de bénéficier gratuitement des ressources numériques en ligne : presse, auto-formation, vidéo à la demande. Une inscription préalable est nécessaire en prenant contact par mail avec la bibliothèque de sa commune. Plus d'infos sur savoie-biblio.fr/NUMERIQUE/

Le Département continue d'accompagner les partenaires, acteurs culturels et artistiques savoyards pour évaluer les impacts économiques des annulations (spectacles, festivals...) en vue d'un soutien ultérieur.

De plus, en lien avec l'Éducation Nationale, le Département recense une offre artistique et culturelle à mettre à disposition des élèves savoyards en cette période de confinement.

Pour joindre les services départementaux, les coordonnées téléphoniques et courriels restent inchangés. L'accueil de l'Hôtel du Département à Chambéry est également fermé au public mais le standard téléphonique reste accessible au 04 79 96 73 73.

Et pour toute information relative au Covid-19, contacter le numéro vert mis en place par l'État : 0800 130 000 accessible 24h/24 et 7 jours/7 ou rendez-vous sur gouvernement.fr/info-coronavirus

CONTACT PRESSE

Véronique Lotito - 04 79 96 73 26/ 06 26 52 22 63 – veronique.lotito@savoie.fr
Nacima Yakouben - 04 79 96 73 20/ 06 07 56 73 19 – nacima.yakouben@savoie.fr